

# L'INFORMATION SOURCE D'ÉNERGIE

*Journée d'études inter-associations le 28 novembre 1981*

*au Musée des Arts et Traditions populaires à Paris*

**L'** Association des Bibliothécaires français (section de la Bibliothèque nationale, des Bibliothèques spécialisées et des Bibliothèques universitaires), en liaison avec l'Association des Documentalistes et Bibliothécaires spécialisés, l'Association des Directeurs de Bibliothèques universitaires, l'Association des Diplômés de l'École des Bibliothécaires-documentalistes et l'Association de l'École nationale supérieure de Bibliothécaires, organisait le 28 novembre dernier une journée d'études consacrée à l'information professionnelle.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente, Marie-Louise Bosuat, présidente de la section de la B.N. de l'A.B.F., a rappelé l'importance de ce problème qui se pose sous deux aspects :

— l'information interne : depuis la suppression de la Direction des

Bibliothèques et de la Lecture publique, les informations concernant notre métier, ses réformes, son évolution, nous parviennent par hasard et sans régularité. Nous ne savons même plus ce qui se passe dans les autres bibliothèques ;

— l'information externe : nous avons des difficultés à savoir par nos propres revues l'évolution des métiers du livre et les nouvelles techniques.

Or, nous sentons que l'information est une source d'énergie. En organisant cette journée, répondons-nous à une mode ou à un souhait ? La réponse n'est pas évidente, mais devant le nombre de collègues qui ont accepté de se réunir un samedi autour de ce sujet, nous ne pouvons qu'en constater l'actualité.

## 1. TABLE RONDE DES RÉDACTEURS EN CHEF DES BULLETINS PROFESSIONNELS

Michel Albaric animait cette présentation, donnant successivement la parole aux rédacteurs des diverses publications qui avaient été regroupées en deux catégories distinctes :

- revues d'associations présentées dans l'ordre alphabétique de leur collectivité-auteur ;
- revues générales.

### 1.1. Revues d'associations

#### **1.1.1. Association des Archivistes français : La Gazette des Archives, par G. Naud.**

*La Gazette des archives* est le support de l'information mutuelle des membres de l'association, de leurs collègues étrangers et des utilisateurs concernés dans différents domaines :

- l'état de l'évolution des techniques archivistiques ;
- l'état de l'évolution de la science archivistique au sens de « l'archivéconomie » ;
- l'intérêt pour les utilisateurs de certains fonds d'archives ou de certains types de documents ;
- les méthodes de travail des archivistes ; etc.

La revue est trimestrielle et comprend environ 80 pages par numéro, soit de 300 à 350 pages par an. Elle comprend des articles de fond, des notes d'information et une chronique associative, des comptes rendus d'ouvrages et de revues archivistiques étrangères. Le tirage est de 1 000 exemplaires environ. Les responsables fonctionnent bénévolement, sur le temps généralement imparti traditionnellement aux travaux personnels dans les archives. Il y a un rédacteur en chef, un rédacteur en chef-adjoint, quelques responsables de rubriques et un responsable de la distribution.

La revue est soumise aux aléas du calendrier des activités principales des responsables de sa rédaction. Cela explique l'instabilité des dates de parution. La publicité, florissante il y a une quinzaine d'années, est actuellement inexistante. Le problème est en cours de révision. D'autre part, la distribution et le routage ne sont pas faciles à organiser.

#### **1.1.2. Association des Bibliothécaires français : Bulletin d'Information de l'Association des Bibliothécaires français, par Pierre Fénart.**

*Le Bulletin de l'ABF* paraît 4 fois par an. Il est publié depuis que l'ABF existe, c'est-à-dire depuis 75 ans, bien que son titre et sa forme aient connu divers changements au fil des temps. Le Bulletin enregistre donc depuis 1906 l'état des réflexions bibliothéconomiques de la profession, en même temps que les prises de position toujours renouvelées de l'Association pour promouvoir le développement des bibliothèques. C'est dire que la collection du *Bulletin de l'ABF* constitue un outil indispensable pour toute étude historique sur notre profession et l'on peut se féliciter que sa consultation sera bientôt rendue plus aisée par la publication de tables.

Actuellement, chacun des 4 numéros publiés une même année est spécialisé comme suit : un numéro rend compte des activités de la Bibliothèque Nationale ; un numéro est réservé aux bibliothèques de lecture publique ; un troisième est partagé par les Sections des BU et des BS ; et le dernier est consacré au compte rendu du congrès annuel de l'Association. Chaque numéro laisse bien sûr une place à des articles occasionnels, à la publication de contributions aux congrès de l'IFLA par exemple, l'existence de numéros spécialisés est par ailleurs appréciée comme rendant plus commode la consultation de la collection.

Une telle politique rédactionnelle a par contre pour inconvénient d'offrir une tribune trop espacée à chacune des sections et laisse bien peu de place à l'expression des groupes régionaux. C'est pourquoi le bulletin se double d'un supplément ronéotypé de périodicité bi-trimestrielle la *Note d'Information* qui offre aussi l'avantage d'une parution beaucoup plus rapide que le bulletin. C'est pourquoi aussi la section des bibliothèques publiques a sa propre « *Feuille de liaison* », trimestrielle également. Certains groupes régionaux encore nourrissent un bulletin de liaison : *Bibliothecos* par exemple, bulletin de groupe ABF Languedoc-Roussillon, a fait paraître son numéro 7 en mars 1981.

La préparation du bulletin de l'ABF est assurée par un comité de rédaction qui réunit un représentant des quatre sections en même temps qu'un coordinateur de l'ensemble et le secrétaire de l'ABF,

le président de l'ABF étant le directeur de la publication. Le travail de préparation est en grande partie pris en charge par la secrétaire employée à plein temps par l'ABF qui assure les contacts avec l'imprimeur, la lecture des épreuves, la mise à jour du fichier des abonnés, la préparation des enveloppes pour le routage etc.

La publication du *Bulletin de l'ABF* repose sur une assise financière des plus confortables puisque le travail d'impression typographique n'est pas payé : l'imprimeur se rétribue en effet sur la publicité qu'il collecte lui-même en faveur du bulletin. Plus précisément, l'ABF a droit à une page de texte pour une page et demie de publicité, soit actuellement 18 pages de texte. Au-delà toute page supplémentaire est facturée.

Le prix de revient de la publication se limite ainsi aux frais de secrétariat et de routage, et la vente du bulletin se révèle largement bénéficiaire: En 1980 par exemple, les abonnements ont apporté une recette de 123 659,22 F sur un budget total de 283 064,27 F alors qu'au chapitre dépenses, les postes « Bulletins et circulaires » (43 818,39 F) et routage (22 136,36 F) qui totalisent 65 954,75 F, couvrent d'autres dépenses en même temps que les frais de publication du bulletin. Il faut préciser ici que les abonnements se décomptent en plus de 1 500 abonnements individuels et plus de 250 abonnements collectivités.

### **1.1.3. Association Française des documentalistes et des Bibliothécaires spécialisés : Documentalistes-Sciences de l'information, par E. de La Potterie et A. Chonez.**

La revue « *Documentaliste* » a été créée par l'Association Française des Documentalistes et des Bibliothécaires spécialisés en 1964, sous la forme de numéros spéciaux annuels. Elle devenait trimestrielle en 1967, avec en sous-titre « Revue d'information et de techniques documentaires », puis bimestrielle en 1979 (en fait cinq numéros par an), en adoptant son sous-titre actuel « Sciences de l'Information », à la suite d'un accord avec les Editions des Sciences de l'Information qui avaient arrêté l'année précédente la publication de leur revue « Sciences de l'Information » (dont 14 numéros étaient parus de 1972 à 1974).

« *Documentaliste* » tout en étant éditée par l'A.D.B.S. n'est pas à proprement parler un bulletin d'Association. L'A.D.B.S. dispose en effet pour l'information rapide de ses membres d'un mensuel « A.D.B.S. Informations » consacré à la vie interne de l'Association. « *Documentaliste* » est une revue qui s'intéresse à tous les domaines des Sciences de l'information et est ouverte aux différents courants qui s'y rapportent ; elle s'adresse à un public plus étendu que le cercle de ses adhérents et fait largement appel dans ses colonnes à des collaborations extérieures. Elle se situe à un certain niveau scientifique mais veut être accessible à la majorité des documentalistes.

Ses objectifs, redéfinis en 1978, sont les suivants:

- informer sur les techniques, les systèmes et les expériences documentaires ;
- faire connaître les travaux de recherche concernant les sciences de l'information ;
- prendre en compte les problèmes de la profession ;
- refléter l'actualité documentaire en France et dans les pays francophones ;
- offrir une tribune aux associations et aux institutions intéressées ;
- susciter une réflexion sur la place et le rôle de l'information dans le monde actuel.

Le public comprend :

- les professionnels de l'information scientifique et technique, documentalistes et bibliothécaires spécialisés ;
- les décideurs, concepteurs, chercheurs, animateurs, formateurs, techniciens intéressés par les activités et les problèmes documentaires.

Le profil de « *Documentaliste* »

Compte tenu de la nature et du niveau de son contenu, comme de la diversité de son public, « *Documentaliste* » fait dans chaque numéro une part à peu près égale à des articles originaux et à l'actualité.

A titre indicatif, le numéro type de 1980 comptait 48 pages ainsi réparties :

4 articles en moyenne occupant 22 pages soit environ 45 %

chroniques en moyenne occupant 12 pages soit environ 25 %  
bibliographies en moyenne occupant 7 pages soit environ 15 %  
divers et publicité en moyenne occupant 7 pages soit environ 15 %.

Les chroniques régulières (qui peuvent contenir de courts articles) couvrent : les réunions et manifestations — la profession — la formation — les nouvelles techniques — les services et réseaux — la normalisation — les institutions et associations — le calendrier. Les rubriques bibliographiques comprennent : comptes rendus — vient de paraître — documents reçus — analyse de la presse spécialisée d'expression française. En 1980 « *Documentaliste* » a présenté ou analysé 250 documents soit en moyenne 50 documents par fascicule.

La bibliographie a toujours tenu une place importante dans « *Documentaliste* », non par ambition de se substituer aux services bibliographiques existants, mais — souvent avec le concours de ces derniers — par souci d'apporter à nos lecteurs une information complémentaire, notamment sur des sujets non abordés et sur des réalisations ou des systèmes non décrits dans nos colonnes. C'est ainsi que, depuis 1979, nos « Analyses de la presse spécialisée d'expression française » sont empruntées au « Bulletin bibliographique I.N.T.D. », de 1973 à 1976, nous avons publié un « Index des travaux d'auteurs français et francophones » élaboré spécialement à notre intention par le Centre de Documentation scientifique et technique du C.N.R.S. par cumulation périodique de celui du « Bulletin signalitique IOI : Sciences de l'Information — Documentation ».

A propos de coopération, signalons aussi que nous faisons place aux activités des autres associations, notamment dans notre rubrique « Institutions et associations », qui leur est ouverte : L'ABF, l'ADBU, l'AEANSB, l'AFAS, l'A.PRO.DOC., la FADBEN, la S.I.C. y sont apparues, plus ou moins épisodiquement. Nous regrettons seulement de ne pas leur donner plus souvent la parole... faute d'en recevoir régulièrement des éléments d'information directement exploitables ; communiqués, comptes rendus... (l'information véhiculée par les bulletins est souvent trop tardive pour être reprise, compte tenu de nos propres délais). Mais c'est un problème dont nous connaissons bien l'autre face, puisque nous éprouvons les mêmes difficultés avec... l'A.D.B.S. !  
Organisation et financement de « *Documentaliste* »

La revue s'appuie sur une double structure

- un conseil de rédaction d'une quinzaine de membres élargi à des personnalités extérieures qui se réunit 3 fois par an ;
  - un comité d'édition plus restreint et plus opérationnel qui s'occupe de la préparation de chaque numéro.
- Un rédacteur en chef rémunéré à mi-temps a en charge la collecte, la vérification et l'organisation des matériaux pour l'édition de la revue ; il rédige lui-même une grande partie des chroniques. Il ne dispose pas d'un secrétariat de rédaction (ce qui explique que la revue ne peut pas toujours couvrir tous les domaines ni chercher l'information à sa source) mais d'une assistante technique qui assure en partie les travaux de préparation de la copie, de relecture et de mise en pages.

La gestion des abonnements, la promotion de la revue, la recherche et la gestion de la publicité sont prises en charge par une personne à mi-temps au sein du secrétariat de l'A.D.B.S.

La revue est imprimée en offset par un imprimeur qui en assure aussi la photocomposition sur matériel informatique et l'expédition (sous enveloppes imprimées par plaques-adresses, pré-triées, au secrétariat de l'A.D.B.S.). Tirée en moyenne à 3 200 exemplaires, elle est diffusée aux adhérents de l'A.D.B.S. (1 900), aux abonnés extérieurs (1 100 dont 480 à l'étranger) et en hommage ou à titre d'échange (100 exemplaires).

« *Documentaliste* » publie également des numéros spéciaux qui comportent une pagination plus importante permettant de traiter plus à fond d'un thème (« Bases de données et centres serveurs » — « Micrographie et documentation ») à côté des chroniques habituelles. Ces numéros font l'objet d'un tirage plus important. Les ressources de la revue proviennent pour près des deux tiers des abonnés extérieurs, de la publicité et de la vente au numéro (ces deux derniers postes en fournissant à peine le dixième) et pour un peu plus d'un tiers des membres de l'A.D.B.S. qui règlent leur abonnement au tarif normal quand leur cotisation est réglée par leur entreprise, et à tarif préférentiel (ce sont les plus nom-

breux) quand ils acquittent leur adhésion à titre personnel. « *Documentaliste* » ne bénéficie d'aucune subvention extérieure, mais arrive cependant à dégager un solde positif à la fin de chaque exercice. La situation financière de la revue est donc saine, mais elle reste cependant précaire et ne permet pas d'envisager les améliorations souhaitables. Une revue qui paraît à l'heure, offre des numéros denses et variés et s'autofinance est déjà une gageure pour une association. Mais il est évident que si elle pouvait disposer d'un véritable secrétariat de rédaction, d'une antenne de documentation au siège de l'Association et d'une collaboration plus active des adhérents de l'A.D.B.S., elle pourrait rendre davantage de services à tous ses lecteurs et refléter mieux les situations, les avancées et les enjeux de la documentation dans le monde d'aujourd'hui.

#### **1.1.4. Association de Diplômés de l'École de Bibliothécaires-Documentalistes : Le Bulletin de l'A.D.E.B.D., par Michel Albaric.**

Le *Bulletin de l'Association des Diplômés de l'École de Bibliothécaires-Documentalistes* paraît deux fois par an depuis 1971. Par ce bulletin nous désirons maintenir des liens d'amitié entre tous les anciens de notre École, c'est notre principal objectif car nous avons la certitude que la qualité de notre service professionnel repose en partie sur la qualité des rapports humains, occasions d'échanges d'informations, d'expériences, d'entraide. Les Anciens de l'École sont donc notre public. Au travers de notre dernier annuaire nous avons constaté que presque les trois quarts de nos membres travaillent à Paris ou dans la Région parisienne, un peu plus de la moitié appartient au Secteur Privé.

La périodicité longue de notre publication nous a fait opter pour une formule particulière : nous ne donnons que très peu d'informations brèves qui sont toujours périmées au moment de leur parution. Notre désir est de réfléchir sur les questions de fond de la profession. Depuis quelques années nous menons deux campagnes.

La première pour restaurer l'image de marque : vieille fille aux lunettes emmanchée d'un chignon. Nous avons consacré à ce thème une journée d'étude, sucré un mémoire à l'E.N.S.B., produit de nombreux articles, recensé la littérature et les films où nous sommes mis en cause ; bref tenté entre nous et dans l'inter-association de faire prendre conscience à la profession de l'utilité de cette campagne. Le bulletin a été le véhicule de nos idées.

Cela est modeste. Nous croyons cependant avoir été utiles à la profession en choisissant des actions limitées mais que nous étions en mesure d'entreprendre.

En marge de cela, notre bulletin a publié des articles sur les techniques modernes, l'entretien en excusivité avec Simon Nora à la suite de son rapport sur la télématique par exemple. Enfin en publiant des portraits de bibliothécaires et, surtout dans notre dernier numéro, la longue interview de Marguerite Gruny par Renée Lemaitre sur les débuts de la lecture publique en France, nous voulons marquer notre attention constante à la diffusion de la culture. Nous souhaitons garder un ton de courtoisie amicale, de liberté et de critique qui nous est facilité par notre appartenance à une École professionnelle privée. Cette « origine » professionnelle privée et le fait de ne pas être liés, en tant qu'Association, à la Fonction publique, nous permet ce ton.

La rédaction du bulletin repose sur une minuscule équipe de bénévoles. Madame Gaillemin, de 1976 à 1980, en a été la rédactrice, elle a changé la présentation (le format 14 x 21 sous une couverture légère est économique pour un tirage offset). R. Lemaitre, Claire Girou de Buzareingues assurent des chroniques régulières. Marie-Dominique Le Gall m'aide au secrétariat. Deux numéros par an est peu, mais représente pour l'année 1980, 130 pages. Nous aurons cette année de la peine à sortir un numéro double, non par manque de copie, mais par manque de temps. Tous nous travaillons, l'Association est en plus.

Le chiffre de tirage est de 700 exemplaires, de nombreux numéros sont épuisés. Les frais d'impression et d'expédition sont couverts par la cotisation annuelle des membres : 65 F. La gestion financière est saine. Nous ne sommes pas parvenus à obtenir de placard publicitaire.

Le fichier des abonnés est géré par Madame Le Gall. La bibliothé-

que du Saulchoir est équipée d'une machine à écrire à mémoire. Les adresses sont enregistrées sur disquettes magnétiques. Là nous réalisons une grande économie de temps, trois heures suffisent pour la rédaction des enveloppes.

Les échos de nos lecteurs sont peu nombreux, une vingtaine de lettres ou de conversations après chaque numéro. A travers ce faible répondeur nous recevons cependant des témoignages d'intérêt.

Le point noir, énorme, est la somme d'énergie et de temps dépensée pour maintenir la publication et l'absence quasi totale de relève. Notre équipe s'épuise car elle a en plus la charge de faire fonctionner l'Association elle-même.

#### **1.1.5. Association de l'École nationale supérieure de Bibliothécaires : Note d'Information, par J. M. Arnoult.**

Cette feuille d'information, pleine d'austérité et de rigueur, constitue un organe de liaison entre les membres de l'Association, les tenant informés de faits intéressants la profession. Sa parution est peu fréquente, car sa publication repose sur le bénévolat de responsables dispersés aux quatre coins de la France. Il n'y a de publicité que pour les Presses de l'E.N.S.B., et le Bulletin est tiré à 700 exemplaires.

## **1.2. Revues générales**

#### **1.2.1. Le Bulletin des Bibliothèques de France, par J. P. Casseyre.**

Le *Bulletin des Bibliothèques de France* a commencé à paraître en janvier 1956 ; il prenait la suite de deux publications multigraphiées qu'il réunissait en une seule : le *Bulletin de Documentation Bibliographique* publié par la BN depuis 1934 et le *Bulletin d'Information de la Direction des Bibliothèques de France* datant de 1952.

Depuis bientôt 26 ans, le *Bulletin des Bibliothèques de France* s'est attaché à être à la fois le reflet exact de l'évolution des techniques documentaires, de la bibliographie, de la bibliologie et de l'activité des bibliothèques françaises.

Sans pouvoir se départir de son caractère d'organe officiel du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Culture, eu égard à son audience tant nationale (900 abonnements en France) qu'internationale (650 abonnements à l'étranger), le Bulletin des Bibliothèques de France — dont le tirage est de 1 900 exemplaires — est resté depuis 1975 et non sans un certain succès l'organe commun grâce à la coopération du Service des Bibliothèques, de la Direction du Livre et de la Bibliothèque Nationale. Il développe avec le concours de ses lecteurs une triple mission d'information, de formation, de liaison entre de très nombreux centres de documentation de France.

Paraissant onze fois par an, le Bulletin comprend deux grandes parties :

La première est réservée aux articles, aux informations et à la chronique des bibliothèques ; la seconde à la bibliographie.

Les articles contenus dans la première partie sont retenus dans la mesure où ils constituent une contribution originale et intéressante pour l'ensemble des lecteurs.

50 % des auteurs sont sollicités par la rédaction, 50 % proposent spontanément leurs articles.

Les informations — en dehors des textes officiels et des circulaires émanant du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Culture qui dispose depuis quelques années d'une *Lettre d'information* présentant l'activité et les manifestations de ses différentes Directions — concernant soit les activités importantes des bibliothécaires, soit les événements professionnels dans la vie des bibliothèques comme les annonces et comptes rendus de journées d'études, de congrès nationaux et la documentation.

La chronique, reflet de la vie des bibliothèques, a l'ambition d'être la plus exhaustive possible sans pourvoir toujours y parvenir à cause de la périodicité et très souvent le manque d'informations de la part des responsables locaux, les propositions de comptes rendus des manifestations organisées par leurs soins ne parvenant pas toujours à la rédaction du Bulletin. L'*Argus de la Presse* ne permettant qu'en partie de remédier à cet état de chose.

Le Bulletin de documentation bibliographique qui constitue la deuxième partie du Bulletin des Bibliothèques de France, touche

plus les bibliothèques d'étude que les bibliothèques publiques pour la partie analytique : les ouvrages analysés sont essentiellement des ouvrages de recherche écrits le plus souvent en langue étrangère, particulièrement en anglais.

La partie signalétique touche quant à elle tous les types de bibliothèque.

Les ouvrages et articles mentionnés dans la partie « Bibliographie signalétique » sont choisis à partir du dépouillement de 3 500 titres de périodiques français et des ouvrages déposés au Dépôt Légal. Les ouvrages demandés en service de presse le sont après dépouillement d'environ 150 périodiques français et étrangers, de publicités d'éditeurs et sur demandes d'analystes (la demande en service de presse se fait souvent au vu d'un titre qui n'est pas toujours explicite).

Plusieurs facteurs sont cause d'un certain retard entre la sortie de l'ouvrage et la publicité de son compte rendu dans le Bulletin des Bibliothèques de France :

— L'envoi gratuit de l'éditeur, l'ouvrage n'arrivant parfois qu'après plusieurs demandes réitérées ; la gratuité entraîne aussi la non-exhaustivité.

— Il est difficile de trouver des analystes surtout pour les ouvrages très spécialisés ; ces analystes dont la disponibilité est variable reçoivent l'ouvrage en don.

— Les délais d'impression accentuent également le retard.

Une norme de rédaction a été donnée aux analystes, ce qui n'empêche pas les différences de contenu entre les comptes rendus.

Des directives à l'intention des auteurs d'articles sont en cours d'élaboration. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1982, la gestion financière du Bulletin sera assurée par les soins de l'E.N.S.B., la partie rédactionnelle restant au Service des Bibliothèques.

### 1.2.2. *Livres Hebdo*, par M. Bony.

*Livres Hebdo* est né en septembre 1979 de la fusion de la *Bibliographie de la France* et du *Bulletin du Livre*.

La revue a une double vocation :

— annoncer chaque semaine les principales nouveautés de l'édition de langue française (16 000 titres par an)

— informer les professionnels de la vie de l'édition et des métiers du livre.

Chaque livraison de *Livres Hebdo* est ainsi composée :

— le guide du professionnel

— la publicité des sociétés d'édition ou de prestataires de service

— la partie magazine subdivisée en chroniques :

- livres
- édition
- bibliothèques
- librairies

— les livres de la semaine classés thématiquement et commentés

— un supplément gratuit est servi aux abonnés : « Les livres du mois » avec toutes les nouveautés annoncées le mois précédent classées thématiquement avec :

- un index titres
- un index auteurs

*Livres Hebdo* tiré à 8 000 exemplaires n'est servi que par abonnements. Deux tiers de ceux-ci sont servis en France, un tiers à l'étranger. Bibliothécaires et libraires à part égale en France comme à l'étranger, constituent les deux catégories majoritaires d'abonnés. Viennent ensuite les sociétés d'édition puis les professions marginales.

Quelques numéros font l'objet d'un tirage supplémentaire pour diffusion au cours de manifestations professionnelles : congrès, foires, festivals, etc.

*Livres Hebdo* ne recevant aucune subvention ni d'Etat ni des professions, vit exclusivement du produit de sa publicité et de celui de ses abonnements. Dans ces conditions, elle est évidemment tributaire de la bonne santé de l'édition pour la publicité et des bibliothèques et librairies pour les abonnements.

Son chiffre d'affaires est relativement important, mais la réalisation d'un hebdomadaire de 100 à 150 pages et parfois plus, exige une équipe importante (plus de quarante personnes).

Elle doit faire face aux problèmes spécifiques des entreprises de presse aujourd'hui. Par exemple à l'augmentation importante des prix du papier.

## Notes

Le montant de l'abonnement annuel à *Livres Hebdo* peut paraître élevé (884 F) surtout à tous ceux qui n'ont pas besoin d'une information très rapide (ainsi les petites et certaines moyennes bibliothèques ou librairies) ou à ceux qui n'ont besoin que d'une synthèse (les professionnels étrangers). C'est la raison pour laquelle les Editions Professionnelles du Livre publient *Livres de France* (abonnement : 270,40 F) : mensuel qui reprend sous une forme originale et attrayante l'essentiel de l'information parue dans *Livres Hebdo* et l'intégralité de la bibliographie sous le titre « Les livres du mois ».

Par ailleurs, le même groupe de presse édite *La Bibliographie de la France partie officielle*, qui répertorie scientifiquement chaque année au travers de ses 31 fascicules, de ses 25 suppléments et de ses 4 index cumulatifs, tous les livres reçus par le service du dépôt légal de la Bibliothèque Nationale.

### 1.2.3. *Revue de la Bibliothèque Nationale*, par M. Mainjonet.

En mai 1976, la Bibliothèque Nationale a créé le *Bulletin de la Bibliothèque Nationale*, qui a pris son titre actuel : *Revue de la Bibliothèque Nationale* en septembre 1981 ; il s'agit de la même publication, de périodicité trimestrielle.

Cette *Revue* se rattache par certains aspects aux publications professionnelles, car la source de son information se trouve à la Bibliothèque Nationale même, et les textes sont, pour la plupart, rédigés par des bibliothécaires qui y exposent de façon approfondie la structure des Collections et des Services, l'histoire de fonds particuliers, les acquisitions les plus remarquables, et les manifestations qu'il organise (expositions, colloques, hommages). Les bibliothèques, françaises et étrangères, y trouvent donc d'irremplaçables informations de première main, également utiles aux chercheurs.

Mais cette information n'est pas réservée aux seuls spécialistes des bibliothèques : l'objectif poursuivi est de montrer à un public élargi pourquoi et comment « la Nationale » n'est pas seulement le Conservatoire du passé, mais aussi un centre vivant de la culture contemporaine, et de lui en faire connaître les réalisations.

C'est ainsi que sont présentées par exemple les actions précises menées par la Nationale pour le Sauvetage du patrimoine imprimé (sept. 1979), ou ses initiatives en faveur de la reliure d'art contemporaine (juin 1978), ou encore l'exploitation documentaire des immenses collections de photographies anciennes et modernes... La *Revue* répond donc à la curiosité d'un public très divers. A l'intention de ce public, et pour qu'il perçoive mieux les liens tissés par la Nationale et le monde des créateurs, la revue publie aussi des textes inédits que lui confient des journalistes, des écrivains, des artistes. Ces personnalités veulent bien reconnaître à la *Revue* des qualités de typographie, de mise en page et d'illustration qui répondent à leurs propres exigences.

L'utilité de cette publication réside dans la diffusion d'informations provenant d'un lieu privilégié de la recherche historique, qui souhaite atteindre le grand public intéressé par le mouvement culturel contemporain.

La rédaction de la *Revue* et la gestion des abonnements sont réalisées par 2 personnes qui leur consacrent toute leur activité.

La présentation s'efforce de s'inscrire dans la tradition de l'imprimé considéré comme œuvre d'art, il est souhaitable en effet que la Bibliothèque Nationale, comme la plupart des institutions similaires, possède une publication générale qui puisse soutenir la comparaison avec des revues d'art de haut niveau.

Les problèmes rencontrés sont ceux de toutes les publications qui ne possèdent pas une forte infrastructure commerciale pour soutenir leur diffusion. On sait qu'en matière d'édition, le vrai pouvoir est celui de la diffusion.

Pour améliorer la prospection, des échanges de publicité ont été établis avec des périodiques dont les lecteurs sont susceptibles d'être sensibles à l'apport de la revue de la Bibliothèque Nationale.